

PROGRAMME NATIONAL FSE+ EMPLOI - INCLUSION - JEUNESSE - COMPÉTENCES

Résumé de l'appel à projets à paraître

RÉGION ADMINISTRATIVE : Normandie

PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE : Normandie

SERVICE GESTIONNAIRE : Dcrets Normandie - Service FSE

CODE ET INTITULE : NORMAGD1656 NORMAGD1656_Normandie_AAP Priorité 3 - OS-G :
Accompagnement des salariés en transition professionnelle et anticipation des mutations économiques

PROGRAMME : Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

3.g Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle

CATÉGORIE DES CANDIDATS ÉLIGIBLES (porteurs de projets) :

L'appel à projets est ouvert à tout organisme public ou privé susceptible de proposer un projet d'intérêt général relevant de son champ d'intervention, en lien avec les thématiques ciblées par la priorité 3 - OS - G. Les candidats percevant, par ailleurs, des fonds européens pour le projet déposé sont inéligibles.

Les porteurs de projets constitués en consortium ne sont pas autorisés à candidater.

MONTANT TOTAL DU SOUTIEN EUROPÉEN PRÉVU : 3 145 000 €

DATE DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROJETS : 01/08/2025

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES : 28/11/2025

DESCRIPTION ET CONTEXTE :



Pour la période de programmation 2021-2027, le Préfet de région Normandie est chargé de mettre en oeuvre les crédits du Fonds social européen au titre du volet régional du Programme national FSE+ (PN FSE+) «Emploi – Inclusion Jeunesse – Compétences» dont l'autorité de gestion est la Délégation générale à l'emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP) du Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles.

La Normandie dispose de 104 076 369 € sur cette période, répartis entre différentes entités gestionnaires :

- L'Etat pour 38 412 488 € ;
- La priorité 3 est dotée d'une capacité d'intervention de 11 241 705 €.

Sous l'autorité du Préfet de région, la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) met en oeuvre les crédits FSE + de ce volet régional dans le respect des règles et normes administratives fixées par les autorités européennes et nationales et qui visent à apporter une « assurance raisonnable » de bonne et saine gestion des fonds publics.

La déclinaison du Programme National en Normandie s'articule autour de six priorités :

- Priorité 1 : favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables et/ou des exclus.
- Priorité 2 : favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité, notamment par la réussite éducative.
- Priorité 3 : améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques.
- Priorité 4 : promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain.
- Priorité 5 : aide alimentaire et matérielle aux plus démunis.
- Priorité 6 : favoriser l'innovation sociale et l'essaimage des dispositifs innovants.

Les cibles prioritaires de ce Programme sont les jeunes confrontés à des difficultés d'insertion, les publics les plus éloignés de l'emploi ou en situation d'exclusion, les personnes handicapées, les seniors, les enfants concernés par une situation d'exclusion.

Ces priorités s'imbriquent dans le champ des politiques publiques de l'emploi.

L'accompagnement des transitions professionnelles et l'anticipation des mutations économiques relèvent du volet Etat.

THÈME : Accompagnement des transitions professionnelles et actions visant à anticiper les mutations économiques, notamment liées aux transitions écologiques et numériques